Email: lanationquotidien@gmail.com - Site: www.journal-lanation.com

LA NATION

Dimanche 23 Février 2025 N° 3448 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

DIPLOMATIE

Les relations algéro-espagnoles reprennent de la couleur

P3

STATUT PARTICULIER DU SECTEUR DE L'EDUCATION

28 organisations syndicales exposent leurs propositions

P3

TIPASA

Le président Tebboune inaugure l'usine de dessalement de l'eau de mer "Fouka 2"

P2

RAMADHAN 2025

L'UGCAA veut réduire les prix des produits de large consommation

P2

Foot/ Ligue 1 Mobilis (17e J) PAC-MCA

Le "Doyen" pour creuser l'écart en tête

P9

FIÈVRE APHTEUSE

Importation prochainement de plus de 2 millions de doses de vaccin

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a annoncé, jeudi lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, l'importation prochainement de plus de 2 millions de doses de vaccin contre la fièvre aphteuse. Précisant que cette décision fait suite aux mesures prises pour lutter contre cette maladie qui touche le bétail et protéger la richesse animale, il a rappelé que plus de 500.000 têtes de bétail ont été vaccinées au cours de la dernière période. Par ailleurs, M. Cherfa a révélé que son secteur préparait une instruction interministérielle pour la régularisation "définitive" de la question du foncier agricole, affirmant que "l'année 2025 sera celle de la régularisation du foncier agricole sous toutes ses formes en exécution des instructions du président de la République".

R.N

PRIX DU CAFÉ

Introduction de modifications au système de compensation

Le système de compensation des prix du café vert importé a été modifié afin de prendre en compte des spécificités de certains acteurs activant dans ce secteur, notamment les propriétaires de petits ateliers, en vertu d'un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (N 11). Selon cet arrêté, émanant du ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, ainsi que du ministère des Finances, et daté du 16 janvier dernier, les prix de vente plafonds du café sont déterminés selon deux tarifications distinctes, au lieu d'une seule comme c'était le cas avant cette modification.
La première tarification concerne le café importé destiné à la "revente en l'état" fixé à 459,70 DA/kg pour le café vert "Robusta" et à 646,74 DA/kg pour le café vert "Arabica". La deuxième tarification, quant à elle, concerne les "produits issus du café vert importé", fixée à 748,16 DA/kg pour le café torréfié et/ou moulu "Robusta" et à 935,20 DA/kg pour le café torréfié et/ou moulu "Arabica".
Dans le cadre de ce dispositif, l'Etat prend en charge la différence entre le prix de revient réel du café et le prix de vente plafond. Cet arrêté interministériel a également modifié la méthode de calcul du prix de revient réel du café, en tenant compte, en plus des frais d'exploitation (prix d'importation en devises étrangères et en monnaie nationale, d'assurance, de transport et de production), le coût "des quantités perdues, dans une limite maximale de 20% du poids du café lors des opérations de torréfaction et de mouture".

R.N

TIPASA

Le président Tebboune inaugure l'usine de dessalement de l'eau de mer "Fouka 2"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier dans la wilaya de Tipasa, à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Fouka 2", dotée d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour.

Ont assisté à la cérémonie d'inauguration de ce projet stratégique, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, ainsi que les responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation.
A cette occasion, le président de la République a écouté un exposé sur le déroulement des travaux et les étapes de réalisation de ce projet vital, qui s'étend sur une superficie de 7,15 hectares. Dotée d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour, cette nouvelle usine assurera l'approvisionnement en eau potable de 3 millions d'habitants des wilayas d'Alger, de Tipasa et de Blida.
Ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du programme national décidé par le président de la République pour la réalisation de cinq grandes usines de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Eddraouche), de Béjaïa (Tighremt-Toudja), de

Boumerdès (Cap Djinet), de Tipasa (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc), d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes/jour chacune, pour un coût de près de 2,4 milliards de dollars. Ces projets visent à renforcer la sécurité hydrique et à répondre aux besoins des citoyens en eau potable. Ce programme national reposant sur les compétences nationales et les technologies de pointe reflète les grandes avancées réalisées par l'Algérie en matière de renforcement de la sécurité hydrique.

R.N

AVIATION CIVILE

Les efforts pour le renforcement de la sécurité mis en avant

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a mis en avant, hier à Alger lors d'un forum international organisé par la compagnie Air Algérie sur la sécurité de l'aviation civile, les efforts consentis pour l'amélioration et le développement des systèmes de sécurité de l'aviation civile, en vue d'assurer la conformité totale aux normes nationales et internationales. Le PDG de la compagnie, Hamza Benhamouda, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), Hassan Boulfelfel, des experts d'organismes d'aviation internationaux et régionaux et des directeurs généraux de plusieurs aéroports ont été présents à cette rencontre.
Le ministre a affirmé que l'Etat accorde une grande importance à la sécurité de l'aviation civile, en la renforçant par tous les moyens juridiques et matériels nécessaires, dont les systèmes de surveillance thermique et les détecteurs. Il s'agit également du renforcement des systèmes de contrôle par des moyens numériques modernes, l'extension et la rénovation des aérogares en fonction des exigences de sécurité et conformément aux normes internationales, ainsi que la soumission des nouveaux avions acquis à toutes les normes de sécurité avant leur mise en service.
Au cours de ce mois, il sera procédé à la signature du document de politique de sécurité de la compagnie Air Algérie, "en vertu duquel cette dernière s'engage à respecter les réglementations et les lois nationales et internationales en matière de sécurité de l'aviation, en adoptant toutes les mesures nécessaires pour réduire les risques".
Pour sa part, M. Benhamouda a indiqué qu'Air Algérie veille, depuis sa création, à se conformer aux normes internationales les plus élevées dans tous les aspects de ses opérations, qu'il s'agisse de la sécurité des vols, du développement des systèmes de surveillance et de contrôle, ou de la formation des équipes techniques selon les nouveaux programmes adoptés à l'échelle mondiale. La compagnie aspire "à adopter une stratégie intégrée basée sur la prévention avant la réponse, à travers le recensement et l'analyse minutieuse des risques potentiels et la prise de mesures proactives réduisant leurs effets sur les opérations aériennes", le renforcement des relations avec les instances réglementaires internationales et le suivi des meilleures pratiques en matière de sécurité aérienne, en sus de la formation des cadres humains pour faire face à tout scénario de sécurité potentiel, a affirmé M. Benhamouda.
Concernant la cybersécurité, il a affirmé que son entreprise est en phase de développer des programmes d'actualisation des systèmes, conformément aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OAIC), et ce à travers l'adoption de solutions avancées pour la détection précoce des menaces et le renforcement de la capacité de lutte contre les tentatives de piratage.
De son côté, M. Boulfelfel a affirmé que la sécurité de l'aviation représente "une responsabilité collective" qui exige une coopération et une coordination entre toutes les parties, soulignant "qu'il en va de la réputation du pays, d'où l'impératif de renforcer les normes de contrôle pour faire de l'Algérie un modèle leader et une force aérienne compétitive aux niveaux régional et international". Il a insisté sur la nécessité d'investir dans l'innovation, l'intelligence artificielle et les mégadonnées pour définir davantage les risques et le développement des systèmes intelligents de prévision.
Le Forum sur la sécurité aérienne regroupe des experts et acteurs dans le domaine du transport aérien pour débattre des défis sécuritaires et passer en revue les solutions innovantes afin de promouvoir les normes de sécurité aérienne.

R.N

RAMADHAN 2025

L'UGCAA veut réduire les prix des produits de large consommation

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a décidé de lancer une initiative de réduction des prix des produits de large consommation à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, a affirmé, hier depuis Ghardaïa, Issam Badrici, secrétaire général de cette organisation syndicale des commerçants. S'exprimant en marge de l'ouverture d'une journée d'étude sur l'assurance et les multirisques, organisée par la Société algérienne d'assurances (SAA), avec la collaboration de l'UGCAA, M. Badrici a indiqué que cette initiative, placée sous le slogan "Ramadhan : responsabilité, engagement et solidarité", vise à soutenir le pouvoir d'achat du citoyen en ce mois sacré du Ramadhan et à stabiliser le marché. Et d'ajouter que les commerçants algériens sont appelés à se solidariser et à participer à cette initiative "noble" qui vient renforcer la démarche du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, tendant à renforcer l'approvisionnement des marchés locaux en produits de large consommation, en quantités suffisantes et à des prix réduits durant le mois de Ramadhan sur l'ensemble du territoire national. "On veut faire de ce mois sacré une opportunité pour promouvoir l'esprit de solidarité et la cohésion sociale", a-t-il souligné. L'UGCAA est appelée à "sensibiliser l'ensemble des commerçants ainsi que les opérateurs économiques et l'ensemble des forces productrices, pour une participation effective à cette initiative, a-t-il poursuivi en signalant que "l'engagement des entreprises ne doit pas être un choix mais plutôt une responsabilité envers le citoyen".
Le SG de l'UGCAA a salué, par ailleurs, l'initiative du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) visant à protéger le pouvoir d'achat et à assurer la disponibilité des différents produits à des prix compétitifs.

R.N

STATUT PARTICULIER DU SECTEUR DE L'EDUCATION

28 organisations syndicales exposent leurs propositions

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, hier, dans un communiqué, avoir reçu les propositions et observations de 28 organisations syndicales accréditées concernées par le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale et du décret exécutif instituant le régime indemnitaire, précisant qu'il entamera leur examen dès aujourd'hui (hier samedi NDLR).

Le ministère s'est félicité de "l'adhésion positive" de toutes les organisations syndicales concernées, au mécanisme de concertation adopté, et de leur engagement à soumettre les propositions dans les délais impartis, les propositions de 28 organisations syndicales ayant été reçues à la date butoir fixée au jeudi 20 février 2025.
Le ministère a indiqué qu'il entamera l'examen des observations et des propositions soumises dès samedi 22 février jusqu'au 1er avril 2025", avant de rencontrer les organisations syndicales à partir du dimanche 06 avril selon un calendrier qui sera annoncé début avril, pour la tenue des assises bilatérales sur les points inscrits. Une séance plénière sera tenue à l'issue des assises bilatérales, selon la même source.

Des responsables syndicaux chez Sadaoui
Jeudi dernier, le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a reçu, plusieurs responsables d'organisations syndicales agréées auprès du secteur, et ce dans le cadre de la série de rencontres visant à recueillir les observations et les propositions sur le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que sur les préoccupations socio-professionnelles des fonctionnaires, a indiqué un communiqué du ministère.
A cet effet, le Coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) a présenté un ensemble de propositions et d'observations portant sur "l'attachement à la revendication du statut particulier de l'enseignant, la valorisation du diplôme de l'Ecole normale supérieure des enseignants sanctionnant une formation de cinq ans (BAC+5) et le recrutement direct des diplômés de cette école, en les dispensant du stage, outre l'ouverture des perspectives de promotion hors-catégorie".
Le Coordinateur a également proposé " la réhabilitation de l'enseignant, la création de nouveaux grades, la valorisation des diplômes, l'adoption de mécanismes de promotion sur la base de l'expérience, de la formation et du diplôme seulement, avec l'intégration des enseignants de l'enseignement secondaire classés dans les catégories 13, 14 et 16 aux grades supérieurs, sans restriction ou condition, en maintenant la condition d'ancienneté acquise avant l'intégration".
De son coté, le secrétaire général du Conseil d'enseignants des Lycées d'Algérie (CLA) a appelé à "l'intégration et à la promotion sans distinction ou condition, à la valorisation des diplômes de la formation spécialisée des Ecoles normales supérieures des enseignants, en tant que référence dans le recrutement, à la valorisation de l'expérience professionnelle dans la promotion, outre la promotion automatique, l'ajustement des grades à partir des grades de base dans la catégorie 14, la mise à jour des primes et la création d'autres primes, tout en révisant le régime disciplinaire, l'allègement des missions, la définition des critères des postes aménagés, ainsi que les modalités de valorisation des diplômes".
Par ailleurs, le président l'Organisation algérienne des professeurs de l'éducation (OAPE), a insisté sur "l'uniformisation de la classification des grades et du volume horaire de tous les cycles à 15 heures avec l'intégration systématique de tous les enseignants aux grades supérieurs sans restriction ou condition et la valorisation des diplômes des écoles normales supérieures des enseignants et leur intégration directe aux grades supérieurs, outre la révision des articles 58 et 59 du statut particulier en supprimant les sanctions prévues à l'encontre des enseignants, en vue de garantir la protection de leurs droits professionnels". Parmi les propositions présentées par le président de l'OAPE, il y a lieu de citer "la valorisation des primes et des indemnisations prévues et l'ajout d'autres, avec la réduction de l'âge de la retraite de 5 ans, outre l'intégration des enseignants contractuels et la réaffectation des postes des titulaires de magistère et de doctorat, en accordant les mêmes privilèges à ceux désirant rester dans le secteur".
Le secrétaire général du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement primaire (SNAPEP) a proposé "le maintien de l'ancienneté acquise après l'intégration et la rectification du parcours de promotion, ainsi que l'intégration des enseignants de l'école primaire au grade de professeur d'école primaire classe 1, catégorie 13, le professeur principal au grade de professeur d'école primaire classe 2, catégorie 14, et le professeur formateur au grade de professeur distingué, catégorie 16, sans restriction ou condition ou formation, en maintenant l'ancienneté générale".
Le SG du syndicat national des directeurs d'écoles primaires (SNADEP) a appelé à "la révision de la classification du grade du directeur de l'école primaire après l'unification des grades de base des enseignants et du corps d'inspection des cycles de l'enseignement primaire et moyen, ainsi que la généralisation du poste de censeur d'école primaire et d'éducateur spécialisé à toutes les écoles primaires sans condition ou restriction, conformément aux dispositions du statut particulier 25-54, outre l'ouverture des perspectives de promotion des directeurs des écoles primaires au postes d'inspecteurs et d'inspecteurs de l'alimentation scolaire", conclut le communiqué.

Synthèse : R.N

DIPLOMATIE

Les relations algéro-espagnoles reprennent de la couleur

Après une brouille de plus de trois ans, les relations entre l'Algérie et l'Espagne reprennent de la couleur. La rencontre entre les deux ministres des affaires étrangères, Ahmed Attaf et José Manuel Albares Bueno, vendredi dernier, en marge de la 2e journée de la réunion ministérielle du G20, est un signe très fort.
Selon un communiqué du ministère des affaires étrangères, le ministre espagnol "le ministre espagnol a réitéré ses remerciements aux autorités algériennes pour leur contribution efficace à la libération du ressortissant espagnol, Navaro Canada Joaquim, janvier dernier, mettant en avant le soutien de son pays au rôle de l'Algérie dans le renforcement de la stabilité et la promotion du développement dans la région sahélo-saharienne.
Les deux parties ont également examiné "les moyens à même de propulser les relations entre les deux pays, en renforçant la confiance mutuelle et promouvant la coopération bilatérale", ajoute la même source.
Par ailleurs, "les deux parties ont discuté des développements de la cause palestinienne, insistant sur la poursuite des efforts internationaux, visant à parvenir à un règlement équitable et définitif du conflit au Moyen-Orient dans le cadre de la solution à deux Etats", conclut le communiqué.
Dans son message de félicitation adressé à l'écrivain algérien Yasmina Khadra, lauréat d'un Prix littéraire mondial en Espagne, le président de la république Abdelmadjid Tebboune a qualifié l'Espagne de pays ami, expriment, ainsi, le retour à la normale des relations entre les deux pays.

R.N

ATTAF À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU G20

Il est grand temps de s'attaquer aux défis entravant le développement de l'Afrique

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a réaffirmé à Johannesburg le plein soutien de l'Algérie aux quatre priorités définies par le président de la République d'Afrique du Sud, M. Cyril Ramaphosa, dans son allocution d'ouverture de la première réunion ministérielle du G20, saluant l'intérêt particulier qu'il accorde aux besoins et aspirations de l'Afrique.
Dans une allocution prononcée, vendredi, lors de la 3e séance de la réunion ministérielle du G20, tenue sous la présidence de l'Afrique du sud, M. Attaf, a indiqué que l'Algérie "soutien pleinement les quatre priorités définies par le président sud-africain, M. Cyril Ramaphosa, dans son allocution d'ouverture, jeudi, et salue notamment l'intérêt particulier qu'il accorde aux besoins et aspirations du continent, ce qui témoigne une fois de plus, que l'Afrique du sud, a été et demeure un défenseur sincère et fidèle des questions et des ambitions légitimes du continent". M. Attaf a également fait savoir, lors de cette séance consacrée à la présentation des objectifs du G20 en 2025, et des priorités de l'Afrique du Sud au titre de sa présidence du Groupe, que l'Algérie estimait qu'"il est grand temps de s'attaquer sérieusement aux défis et obstacles majeurs entravant la stabilité, le développement et l'intégration de l'Afrique". "Il existe trois objectifs stratégiques qui méritent (...) toute notre attention, le premier étant la réforme des institutions financières et monétaires internationales. Nous avons besoin d'institutions qui représentent sincèrement le monde d'aujourd'hui et répondent de manière rapide et efficace aux différents défis menaçant les pays en développement, notamment les pays africains".
Le deuxième objectif est lié à "la nécessité impérieuse de résoudre la crise de la dette en Afrique à l'effet de répondre aux exigences du développement dans le continent, d'autant que l'Afrique a besoin d'un fort soutien de la part du G20 pour surmonter les crises recrudescentes, dont les difficultés financières, le changement climatique, l'insécurité alimentaire et la montée des conflits", ajoute le ministre.
"L'Afrique ne doit pas être à la traîne des révolutions actuelles qui façonnent l'avenir de l'humanité, tant pour la transition énergétique que pour la numérisation et l'intelligence artificielle", a-t-il soutenu.
Quant au troisième et dernier objectif, "il s'agit de la nécessité impérieuse d'honorer les engagements internationaux envers l'Afrique, notamment en ce qui concerne le soutien financier, les partenariats, la construction des capacités et le transfert des technologies, en vue d'accélérer la réalisation des objectifs du développement durable ainsi que les aspirations de l'agenda africain 2063".
A cet égard, "l'Algérie accueille favorablement l'initiative de l'Afrique du Sud concernant la création de trois groupes de travail chargés de la croissance économique inclusive, de la sécurité alimentaire et de l'intelligence artificielle", assure M. Attaf, ajoutant que Algérie estime qu'une telle démarche est à même de "d'insuffler un nouvel élan au mode de gestion des questions et défis mondiaux pressants", ajoute M. Attaf. "Nous croyons tout autant que cette initiative rendra la coopération internationale pour le développement mondial plus riche, plus efficace et plus fructueuse".

R.N

EXPLOITATION TOURISTIQUES DES PLAGES

La révision des dispositions de la loi achevée

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a annoncé jeudi à Alger, avoir achevé de la révision des dispositions de la loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, afin d'organiser la saison estivale et d'améliorer les services. S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales, Mme Meddahi a précisé qu'"au vu de l'importance majeure que revêt l'opération de sélection d'opérateurs compétents pour garantir des services touristiques de qualité, la révision des dispositions de la loi 03-02 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, a été achevée. A une question sur les mesures prises pour garantir le droit d'accès du citoyen aux plages, Mme Meddahi, a affirmé que la révision de certains articles de cette loi permettrait de mettre en place "un cadre organisationnel" pour la gestion et l'exploitation touristique des plages, en vue de remédier aux lacunes enregistrées dans ce cadre.
Selon la ministre, l'amendement de certains articles de cette loi vise à "réglementer le droit de concession, afin de garantir notamment la gratuité d'accès aux plages pour les estivants", affirmant "la mobilisation de tous les moyens par les pouvoirs publics pour assurer le succès de la saison estivale et lutter contre l'exploitation anarchique des plages".
Répondant à une autre question sur le sort des stations thermales non exploitées à Guelma, la ministre a fait savoir que "seulement trois stations sont concernées par ce problème sur les treize sources thermales que compte cette wilaya, soit en raison de la faible attractivité des investisseurs due au relief, ou à cause d'un conflit avec les habitants de la région". Elle a, à cet égard, rappelé que les stations thermales "contribuent activement au développement du tourisme intérieur", notant que l'Algérie "compte 282 sources thermales, d'autant que les pouvoirs publics œuvrent, à travers plusieurs projets, à renforcer et à impulser une nouvelle dynamique ce à type de tourisme". "L'activité de thalassothérapie est en développement", a-t-elle soutenu, indiquant que "trois centres de thalassothérapie à Alger (Staoueli), Oran (Mers El Hadjadji) et Chlef (Ténès)" entreront en exploitation cette année.

LAIT ET DÉRIVÉS

Giplait compte exporter des fromages vers plusieurs pays

Le groupe public Giplait compte exporter prochainement différents types de fromages vers plusieurs marchés étrangers, a annoncé, jeudi à Alger, la Présidente-directrice générale (PDG) de ce Groupe, Lahlouh Samah. Dans une déclaration à l'APS, Mme Lahlouh a précisé que "le Groupe a conclu un accord avec une entreprise spécialisée dans l'import et l'export pour commercialiser les fromages qu'il produit, dans plusieurs pays, dont le Canada, le Sultanat d'Oman, la Mauritanie et la Libye". La première opération d'exportation des fromages de Giplait se fera par voie aérienne vers le Canada, avec une quantité initiale estimée à 1 tonne, comme convenu avec cette entreprise. Cette opération intervient après plusieurs étapes expérimentales menées par cette entreprise au profit du Groupe public, ayant obtenu la satisfaction des consommateurs dans plusieurs pays. La PDG a souligné que cette démarche "première du genre pour le Groupe", reflète "la qualité et la compétitivité des produits algériens à l'international". Elle s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de la politique adoptée par les pouvoirs publics, visant à développer la production locale et à renforcer les exportations hors hydrocarbures, après la réalisation de l'autosuffisance sur le marché national.

R.E

NOUVELLE ALLOCATION TOURISTIQUE

L'entrée prévue avant fin Ramadhan ou après l'Aïd

Après deux mois et demi d'attente, les voyageurs algériens vont enfin pouvoir bénéficier, au plus tard après l'Aid El Fitr 2025, d'une allocation touristique de 750 euros comme décidé par président Teboune la première dizaine de décembre 2024.

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a indiqué, jeudi à Alger, que l'entrée en vigueur de la nouvelle allocation touristique aura lieu "avant fin Ramadhan ou directement après l'Aïd". En réponse aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière présidée par le vice-président de l'Assemblée, Abderrezak Touati, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Bouzred a affirmé que "la nouvelle allocation touristique, fixée à 750 euros par personne une seule fois par an, entrera en vigueur avant la fin du mois de Ramadhan ou directement après l'Aïd".
Par ailleurs, le ministre a fait savoir que des concertations sont en cours entre son département ministériel et d'autres secteurs pour "revoir la liste des projets d'investissement gelés, au nombre d'environ 10.000 projets depuis 2012". A une question sur la levée du gel sur le projet de la Sûreté urbaine de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, M. Bouzred a précisé que tout ce qui a trait à le sécurité et à l'ordre public revêt une priorité pour le ministère des Finances, faisant état de la programmation d'une rencontre à ce sujet au siège du ministère, dont des résultats positifs sont attendus.
D'autre part, le ministre des Finances a annoncé de nouvelles mesures pour remédier au problème d'accumulation des conteneurs au niveau des espaces de stockage des marchandises dans les entrepôts temporaires. Il a également rappelé que la décision de suspendre l'activité de tous les ports secs à travers le territoire national était intervenue en application des instructions des hautes autorités du pays, conformément aux amendements intervenus sur le code des Douanes, portant remplacement de "ports secs" par "entrepôts temporaires".
Dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction du Premier ministre, portant réorganisation du cadastre général, le ministre a fait état du lancement de nouvelles opérations de cadastre dans les régions dont les documents cadastraux ne reflétaient pas la situation réelle sur le terrain, à travers trois sites-types dans trois wilayas, une autre opération similaire devant être lancée au niveau des communes de trois wilayas dans les zones désertiques et steppiques. Dès l'obtention des résultats de ces opérations expérimentales, le cadastre sera généralisé à travers le territoire national.
Pour ce qui est de la finance islamique, M. Bouzred a expliqué que l'idée de créer une banque spécialisée dans ce type de services financiers existe, relevant la possibilité de la concrétiser à l'avenir.

Synthèse : S.A.K

RAMADHAN 2025

Réduction des prix de près de 900 produits

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a lancé, jeudi, pour la deuxième année consécutive, l'initiative de réduction des prix des produits de large consommation à l'occasion du mois de Ramadhan, incluant plus de 880 produits. Le coup d'envoi de cette initiative placée sous le slogan "Nationalistes économiquement, unis socialement", a été donné lors d'une conférence de presse animée par le président du CREA, Kamel Moula, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni et du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, ainsi que d'organisations professionnelles et de nombre d'opérateurs économiques.
A cette occasion, M. Moula a indiqué que cette initiative vient en réponse à la démarche du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, visant à renforcer l'approvisionnement des marchés locaux en produits de large consommation en quantités suffisantes et à des prix réduits durant le mois de Ramadhan, rappelant "la réussite de cette initiative l'année dernière". Il a relevé que cette initiative se distingue cette année par l'élargissement de la participation pour englober un plus grand nombre d'entreprises, aussi bien celles affiliées au Conseil ou d'autres.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche du Conseil visant à faire de ce mois sacré une opportunité renouvelée pour promouvoir la solidarité et ancrer l'esprit de la citoyenneté économique, de manière à ce que ces initiatives ne soient pas une simple mesure exceptionnelle mais plutôt une pratique durable, a-t-il ajouté. "L'engagement des entreprises ne doit pas être un choix mais plutôt une responsabilité envers le citoyen", a-t-il soutenu, avant d'ajouter que ces initiatives "doivent contribuer à la stabilité du marché, à la préservation du pouvoir d'achat".
De son côté, M. Zitouni a estimé que cette initiative "volontaire" des propriétaires des entreprises économiques, prouve que ces derniers "sont des opérateurs économiques patriotes et solidaires avec le consommateur, à travers la réduction des prix d'environ 880 produits". Il a appelé, à cette occasion, à une participation qualitative au programme des marchés de proximité dont l'ouverture a débuté et dont le nombre s'élève à près de 600 marchés à travers le pays, en vue d'assurer la régulation et l'approvisionnement régulier durant Ramadhan. Pour sa part, M. Cherfa a salué ces initiatives qui visent à protéger le pouvoir d'achat et à assurer la disponibilité des différents produits à des prix compétitifs. Rappelant que ses services s'attèlent, depuis quatre mois, à la préparation du mois de Ramadhan pour assurer la disponibilité des produits en termes de quantité et de qualité, M. Cherfa a appelé à intensifier les efforts entre les différents acteurs concernés par l'opération.

R.E

USINES DE DESSALEMENT D'EAU DE MER

Le taux d'intégration a atteint 30%

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a indiqué, jeudi à Oran, que le taux d'intégration des produits nationaux dans les usines de dessalement d'eau de mer a atteint 30%. Il a ajouté, lors d'une présentation sur l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc à Oran, inaugurée jeudi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, que les cinq usines de dessalement d'eau de mer réalisées dans le cadre du plan d'urgence du président de la République ont été réalisées par des compétences algériennes à hauteur de 100%. Il a également précisé que la réalisation de ces usines dans des délais records (25 mois) a nécessité un travail en continu, 24/24 heures, et la mobilisation de 10.000 travailleurs, pour un coût de 2,4 milliards de dollars. Il a ajouté que l'importation des équipements avait nécessité le lancement d'un pont aérien exceptionnel de 288 vols pour transporter les équipements depuis les pays de fabrication vers l'Algérie, soulignant que pas moins de 300 étudiants ont été formés dans le domaine du dessalement de l'eau de mer. Par ailleurs, M. Hachichi a également souligné que Sonatrach travaille à intégrer les énergies renouvelables dans la gestion des usines de dessalement d'eau de mer, en créant des fermes solaires qui couvriront de 30 à 40% des besoins de ces usines, ce qui contribuera à réduire les coûts de production. Il a également indiqué que des accords sont en cours avec des fabricants étrangers spécialisés dans la fabrication d'équipements de dessalement d'eau de mer, notamment les membranes d'osmose inverse, pour leur production locale.

R.E

BECHAR

Lancement prochain des études d'un programme d'un millier de logements publics locatifs

Les études géotechniques pour la concrétisation d'un programme d'un millier de logements de type public locatif au profit de plusieurs communes de la wilaya de Bechar seront lancées prochainement, a-t-on appris jeudi dernier de la direction locale de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Les études en question, confiées au laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC) avec un délai de deux (2) mois, portent sur les études de sol, le dimensionnement et la réalisation des différents types d'ouvrages de bâtiment, a-t-on précisé en signalant que ce programme avait été notifié à la wilaya en 2024. Le programme est réparti entre les communes de Bechar (700 unités), Taghit (110), Kenadza (70), Lahmar (50) et Mechraa-Houari Boumediene et Erg-Farradji (10 chacune), a-t-on détaillé. L'OPGI a entamé, par ailleurs, la réalisation d'un programme de 450 logements de même type dans la nouvelle zone urbaine de Tighaline, au Nord-est de Bechar, en vue de renforcer l'offre en logement sociaux au chef-lieu de wilaya, selon la même source.

KHENCHELA

32 autorisations d'exploitation de lignes de transport routier

La direction des transports de la wilaya de Khenchela a délivré 32 autorisations d'exploitation de nouvelles lignes de transport routier des personnes, a indiqué jeudi dernier le directeur local du secteur, Smail Gasmi. "Dans le cadre du processus d'assainissement et de réorganisation de certaines lignes de transport routier, cette opération de délivrance d'autorisations permet de remplacer certains transporteurs en cessation d'activité et de renforcer certaines lignes souffrant d'un déficit en la matière", a indiqué le même responsable.
Les autorisations délivrées concernent le transport inter-communes (19 autorisations) le transport urbain dans le périmètre du chef-lieu de wilaya (9) et les lignes de transport rural Kaïs-Ain Mimoun et Ouled Rechache-Ras El-Ma (4). Selon M. Gasmi, la direction des transports avait fixé plusieurs conditions pour l'octroi des autorisations, à savoir la possession d'un moyen de transport en bon état, la possession d'une carte grise au nom de l'exploitant désirant investir, et des documents de contrôle technique et d'assurance à jour. Le même responsable a ajouté que les nouvelles lignes de transport ont été définies en fonction des besoins exprimés par les citoyens et les associations locales, et des propositions des collectivités locales afin d'étendre le réseau de transport et d'améliorer le service fourni aux citoyens, en particulier dans certaines zones isolées.

BOUMERDES

Colloque national sur "l'addiction numérique" chez les jeunes

Un Colloque national sur "L'addiction numérique chez les jeunes, lecture transdisciplinaire, causes et solutions" sera organisé à partir de mardi prochain à Boumerdes, à l'initiative de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la direction de wilaya de la jeunesse et des sports, avec la participation de près de 200 jeunes issus de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris jeudi dernier, auprès de cette structure. Cet événement qui s'étalera sur trois (3) jours (du 25 au 27 février), verra la participation de jeunes personnes relevant de maisons de jeunes et d'associations de la société civile de plusieurs wilayas du pays, a indiqué à l'APS, le directeur de l'ODEJ, Moussa Belahcen. Il a cité parmi les objectifs assignés à cette manifestation, la mise en lumière des dangers des écrans, le développement des compétences numériques chez les jeunes et les apprenants, l'analyse des défis numériques actuels et l'identification des obstacles résultant des technologies numériques, tout en proposant des solutions innovantes pour faire face aux défis.
La rencontre sera organisée sous forme de débats ouverts pour étayer une série de communisations axées sur la nature de la dépendance numérique et ses dimensions, la dépendance numérique chez les adolescents, la dépendance numérique et les performances académiques et médiatiques, l'anxiété, la dépression, et l'isolement social, entre autres.
L'animation de cette manifestation est assurée par des experts et spécialistes du domaine, outre des universitaires et des animateurs sociaux de jeunes.

L'EHU D'ORAN

Prise en charge de 100 patients atteints de fibrose pulmonaire

Le service des maladies pulmonaires de l'EHU "1er novembre 1954" d'Oran prend en charge pas moins 100 patients souffrant de fibrose pulmonaire, avec des traitements modernes et spécialisés, pour traiter l'affection et améliorer la qualité de vie, indique vendredi un communiqué du même établissement de santé.

L'EHU d'Oran, qui a organisé jeudi dernier la "Les premiers focus sur la fibrose pulmonaire", vise à améliorer le diagnostic et le traitement pluridisciplinaire de cette maladie, a-t-on précisé de même source. Pr Ouardi Aissa, chef du service des maladies pulmonaires de l'EHU d'Oran, a souligné que la fibrose pulmonaire est une maladie respiratoire complexe et grave, qui affecte les poumons et provoque une insuffisance respiratoire parfois sévère. Il a fait savoir que son service reçoit chaque semaine entre 3 et 4 nouveaux cas, dont l'âge se situe majoritairement entre 50 et 60 ans. Quelques cas sont enregistrés chez des patients plus jeunes. Il a également souligné que la prise en charge des patients s'effectue suivant une approche intégrée, avec des réunions pluridisciplinaires pour étudier les dossiers des patients et déterminer le protocole thérapeutique le mieux adapté à chaque cas.
Cette journée de formation a enregistré la participation de plus de 100 spécialistes de différentes wilayas de l'Ouest, dont Sidi Bel-Abbès, Ain Temouchent, Tlemcen, Tiaret et d'autres régions du pays, ce qui témoigne de l'importance du sujet et de l'intérêt des spécialistes à renforcer leurs connaissances et à échanger les expériences dans ce domaine, note le communiqué.
Cet événement scientifique a été marqué par l'animation d'une série de communications scientifiques qui ont abordé en profondeur les différents aspects de la fibrose pulmonaire, les mécanismes et les causes de la maladie, les moyens de diagnostic précoce et les traitements les plus récents disponibles, a-t-on encore souligné de même source.

EL-GHOMRI (MASCARA)

Visite guidée au centre 552 d'instruction spécialisée du transport

Le Centre 552 d'instruction spécialisée dans le transport "552- CIST-Chahid Reguiba Ghali", situé dans la commune d'El-Ghomri (wilaya de Mascara), relevant de la 2e Région Militaire, a organisé, jeudi dernier, une visite guidée au profit des médias, a-t-on constaté.
Cette manifestation a été inauguré par le Commandant du secteur militaire de la wilaya de Mascara, le colonel Guelaliz Abdelkrim, représentant le Général-major, Commandant de la 2e Région militaire.
Dans son allocution, il a souligné que ce centre a pour mission de former des hommes compétents capables d'accomplir des missions dans diverses conditions et de supporter les charges du combat au sein des différentes unités de l'Armée nationale populaire. Il a précisé que ce système de formation est "avancé" et repose sur la préparation physique et psychologique des hommes, en leur inculquant diverses compétences de conduite et des compétences de combat, tout en leur permettant de maîtriser les différentes armes mises à leur disposition. Il a ajouté : "Conformément aux directives du Haut commandement de l'Armée nationale populaire, nous œuvrons à améliorer le niveau de la formation et à fournir les moyens nécessaires à sa réussite, en développant continuellement le système de formation et en comptant sur des formateurs compétents capables d'assurer une formation de qualité, en adéquation avec les exigences des missions attribuées aux conducteurs combattants et les défis auxquels notre pays est confronté." Il a insisté sur le fait que cette visite témoigne de la solidité des liens entre l'institution militaire et les médias nationaux, grâce auxquels l'ensemble du peuple peut être informé sur l'institution militaire, renforçant ainsi le lien Armée-Nation.
De son côté, le Commandant du Centre 552 d'instruction spécialisée dans le transport "Chahid Reguiba Ghali", le lieutenant-colonel Toumi Madjid, a expliqué que cette visite vise à rapprocher les médias de l'institution militaire et à les familiariser avec les infrastructures matérielles dont dispose l'Armée nationale populaire. Lors de cet événement, un film-documentaire a été projeté, présentant le centre et un autre sur l'exercice du champ psychologique, en plus de démonstrations militaires.
Les représentants des médias ont également eu l'occasion de découvrir les différentes unités et ateliers du centre, qui offrent une formation théorique et pratique à la conduite de divers véhicules légers et lourds, en plus de la formation militaire de base.
Le Centre 552 de formation spécialisée dans le transport a été créé le 2 novembre 1985 à Boussâada, dans la wilaya de M'sila, (1ère Région militaire), sous l'appellation "Centre 551 CIST". Il a été transféré à la commune d'El-Ghomri, dans la wilaya de Mascara, en 1991, sous l'appellation "552-CIST" et baptisé du nom du "Chahid Reguiba Ghali" en 2015.

FOOT- LIGUE 1 TUNISIENNE

La VAR opérationnelle à partir de la 21e journée

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé ce vendredi qu'elle a réussi à mettre en place le système de l'arbitrage vidéo (VAR) pour tous les matchs restants du championnat de la Ligue 1 du football professionnel. Dans un communiqué publié via sa page facebook officielle, la FTF a indiqué que le système de la VAR sera opérationnel à partir de la 21e journée, prévue les samedi 22 et dimanche 23 février en cours. L'introduction de la VAR en championnat de Tunisie devait commencer à partir de la 20e journée dans tous les stades de la Ligue 1, avant d'être décalée à la 21e journée. Pour rappel, l'ancien arbitre international algérien Djamel Haimoudi, avait été nommé le 1er février, superviseur général de l'arbitrage en Tunisie.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT DE CROATIE

Le Dinamo Zagreb décide de construire un nouveau stade

Le Dinamo Zagreb, prestigieux club de Croatie, a annoncé vendredi qu'il envisage la construction d'un nouveau stade, d'une capacité de 35.000 places assises, pour environ 175 millions d'euros. "Le nouveau stade sera construit en lieu et place de l'ancien stade Maksimir, édifié en 1912 et plusieurs fois rénové depuis. Le projet sera co-financé par le gouvernement et la ville", a annoncé le maire de Zagreb, Tomislav Tomasevic. De son côté, le Premier ministre Andrej Plenkovic a déclaré que le projet de construire ce nouveau stade "est fortement soutenu par un partenariat entre le gouvernement et la ville de Zagreb, car il relève vraiment de l'importance nationale". Outre les matchs de Dinamo Zagrebe, le stade Maksimir, du nom du quartier où il se situe, a accueilli de nombreuses rencontres de l'équipe nationale, des concerts et autres compétitions sportives. Cependant, endommagé par un tremblement de terre en 2020, il ne pouvait plus accueillir que 20.000 personnes.

R.S

FOOT/ LIGUE DES NATIONS FÉMININE

L'Espagne renverse la Belgique 3-2

Les Espagnoles, tenantes du titre, ont battu la Belgique 3-2 lors de la première journée de la phase de groupe de la Ligue des nations vendredi à Valence dans un contexte marqué par l'affaire Rubiales. C'est pourtant la Belgique qui a ouvert le score contre les championnes du monde 2023 par Mariam Toloba (18e), Tessa Wullaert doublant la mise à la 72e. Mais l'Espagne est revenue au score grâce à Claudia Pina (77e) avant d'égaliser dans le temps additionnel par Lucia Garcia (90+2) et de renverser les Belges en toute fin de match par Cristina Martin-Prieto (90+6). Dans le groupe A2, la France affronte elle la Norvège ce vendredi soir.

R.S

TENNIS/ ATP 500 DE RIO

Zverev éliminé en quarts par le 86e mondial

L'Allemand Alexander Zverev, numéro deux mondial, est sorti du tournoi ATP 500 de Rio de Janeiro par la petite porte, éliminé vendredi (4-6, 6-3, 6-4) par l'Argentin Francisco Comesana (86e), qui a créé une énorme sensation sur la terre battue brésilienne. Il affrontera pour une place en finale le vainqueur du match entre le Français Alexandre Muller (60e) et un autre Argentin, Francisco Cerundolo (26e). Après deux premiers tours compliqués, Zverev a finalement plié, face à un adversaire surprenant d'audace qui lui en a fait voir de toutes les couleurs avec ses amortis. Le premier set a été interrompu à plusieurs reprises à cause du bourdonnement d'un drone qui survolait le court. Particulièrement agacé, l'Allemand a fait mine de vouloir abattre l'engin en envoyant une balle très haut dans le ciel. Après avoir bouclé cette première manche de haute lutte, Zverev s'est fait surprendre dans la deuxième, laissant Comesana se détacher 5-2 avant de conclure sur sa quatrième balle de set, après avoir effacé deux balles de break. L'étonnant Argentin de 24 ans a une nouvelle fois montré des ressources mentales hors norme au troisième set, après avoir mené 3-0. Il a été applaudi debout lors d'un point spectaculaire à 4-4, après avoir renvoyé un smash de Zverev, qu'il a écœuré pour remporter la plus grande victoire de sa carrière.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG se frotte à Liverpool, Lille à Dortmund en huitièmes

Avec Liverpool, le Paris SG a pêché le plus gros poisson vendredi lors du tirage au sort à Nyon des huitièmes de finale de la Ligue des champions, qui verront aussi Lille opposé à Dortmund et le Real Madrid de Mbappé à l'Atlético Madrid.

Les deux clubs français n'auront pas la tâche facile. Le PSG le savait d'avance puisque sortant des barrages, il ne pouvait tomber que contre Liverpool ou le FC Barcelone, finalement placé contre le Benfica Lisbonne.
Dans une forme étincelante depuis décembre, le PSG va subir le plus intense des tests contre l'équipe entraînée par Arne Slot, qui a fini en tête de la phase de ligue et occupe le trône de la Premier league. Il recevra les Reds au Parc des Princes le 5 mars à 21H00 avant d'aller à Anfield le 11 mars au même horaire.
"Oui j'ai une préférence... je préfèrerais que ce soit le Barça ou Liverpool", s'était amusé le coach parisien Luis Enrique après la démonstration contre Brest mercredi (7-0) en barrage retour. Une manière de botter en touche mais aussi de signifier que les deux possibilités étaient dangereuses.
"Nous avons pris le chemin long et difficile mais ça nous a rendus meilleurs et préparés pour la suite de la compétition", avait prévenu l'Espagnol, qui a longtemps eu peur d'une élimination dès le premier tour.
Il évite de rejouer contre son ancienne équipe, le FC Barcelone, après le quart de finale très serré de la saison dernière (qualification de Paris).
La dernière confrontation du PSG avec Liverpool remonte à l'automne 2018, avec une victoire de chaque côté en phase de groupes de la C1. Mais c'était une autre ère, celle de Neymar et Kylian Mbappé.

Derby madrilène

L'autre club français, Lille, a également tiré un adversaire difficile. Les Nordistes, héroïques lors de la phase de ligue où ils ont fini à la 7e place offrant une place directe en huitièmes, auraient pu affronter Bruges mais c'est Dortmund qui est sorti de la boule brandie par l'ancien Munichois Giovane Elber.
Le Borussia, finaliste de la dernière édition de la prestigieuse compétition européenne, connaît néanmoins une saison compliquée avec une médiocre 11e place en Bundesliga, mais sa phase de ligue en C1 a été plus probante (10e avec 5 victoires et 3 défaites). Le 4 mars à 21H00, il faudra aux Lillois obtenir au Signal Iduna Park, face au "mur jaune" des ultras, un résultat qui ne compromette pas ses chances pour le retour six jours plus tard (18h45).
Le PSG et Lille ne pourront pas se rencontrer en quarts de finale en cas de qualification, comme cela aurait pu être le cas, puisqu'ils ont été placés dans un tableau différent vendredi. Le club de la capitale, s'il passe le terrible obstacle liverpuldien, affronterait Bruges ou Aston Villa, un quart de finale abordable. Ce ne serait pas le cas pour Lille, qui jouerait contre Barcelone ou le Benfica Lisbonne.
Le tirage au sort a ménagé d'autres belles affiches. Le Real Madrid, porté par un triplé de Kylian Mbappé au barrage retour contre Manchester City mercredi, retrouve son frère ennemi, l'Atlético Madrid, les 4 et 12 mars. Les deux équipes n'ont pu se départager récemment en Liga.
Les huitièmes de finale offriront un autre choc national entre le Bayern Munich et le Bayer Leverkusen les 5 et 11 mars, sans favori clair puisque là aussi, les deux équipes ont fait match nul il y a peu en Bundesliga.
Enfin Arsenal sera favori contre le PSV Eindhoven, de même que l'Inter Milan contre le Feyenoord Rotterdam. Les Nerazurri tenteront de faire mieux que leur rival de l'AC Milan, surpris par le club néerlandais lors des barrages.

AFP

FOOT / CHAMPIONNAT D'ITALIE - INTER MILAN

Le gardien Suisse Yann Sommer opéré du pouce droit

L'Inter Milan, actuel deuxième de la Série (A) italienne de football, a annoncé vendredi que son gardien international Suisse Yann Sommer s'était fait opérer du pouce droit, qu'il s'était fracturé jeudi, mais sans préciser la durée exacte de son indisponibilité.
"Notre gardien Yann Sommer a été opéré ce vendredi après-midi à l'Istituto Humanitas Pio X de Milan, pour une fracture au niveau de la phalange du pouce droit", indique l'Inter dans un communiqué. "L'intervention s'est parfaitement bien déroulée.
Après une période de repos, Sommer consultera à nouveau le staff médical du club pour débuter sa rééducation à partir de la semaine prochaine" a-t-on ajouté de même source. Selon la presse italienne, Sommer (36 ans) pourrait être indisponible un mois, ce qui lui fera rater plusieurs matchs importants, à commencer par le quart de finale de Coupe d'Italie, prévu la semaine prochaine contre la Lazio.
Sommer pourrait rater également le choc contre Naples, prévu le 2 mars prochain dans le cadre du championnat d'Italie, ainsi que la double confrontation contre Feyenoord en 8es de finale de la Ligue des champions, les 5 et 11 mars. En son absence, les buts de l'Inter seront gardés par l'Espagnol Josep Martinez (26 ans), arrivé l'été dernier en provenance du Genoa et qui a disputé un match sous le maillot milanais, contre l'Udinese en 8es de finale de la Coupe d'Italie (2-0).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (17E J) PAC-MCA

Le "Doyen" pour creuser l'écart en tête

Le MC Alger, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, affrontera le Paradou AC, ce soir au stade olympique du 5-Juillet (20h00), avec l'intention de creuser l'écart en tête du classement, en clôture de la 17e journée.

Le MCA (1e, 31 pts), qui reste sur une élimination aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad (0-1), aura l'occasion de se racheter face au PAC (8e, 23 pts), qui aspire quant à lui, à renouer avec la victoire. La défaite concédée par le co-dauphin le CRB, jeudi en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), constitue une belle opportunité pour le "Doyen" de porter l'écart à cinq longueurs, en cas de succès face aux "Académiciens."
Le PAC, qui reste sur une mauvaise série de quatre matchs sans victoire, toutes compétitions confondues, tentera de relever la tête et renouer avec la victoire, d'autant qu'il bénéficiera du retour de l'actuel meilleur buteur du championnat, Adil Boulbina (12 buts), qui a purgé une suspension d'un match.
Le nouvelle recrue hivernale du Mouloudia, l'attaquant guinéen Mohamed Saliou Bangoura (ex-Hafia Conakry), dont le transfert a été annoncé en grande pompe, pourrait signer ses grands débuts avec le MCA. Cette 17e journée a débuté mardi, et s'est poursuivie mercredi et jeudi. Outre le revers concédé par le Chabab à Sétif, l'USM Alger, vainqueur à domicile face au NC Magra (2-0), pour le premier match du nouvel entraîneur brésilien Marcos Paqueta, a rejoint le CRB à la 2e place.
Au stade de l'Unité maghrébine de Bejaïa, l'Olympique Akbou et la JS Kabylie se sont séparés sur un score vierge (0-0), dans un derby qui n'a pas tenu ses promesses. A Constantine, le CSC a concédé un nul, au goût d'une défaite, à domicile face à l'ASO Chlef qui n'a rien lâché (2-2). Une contre-performance qui a privé le club constantinois de rejoindre le "Big Four". Dans le bas du tableau, les deux relégables : l'US Biskra et l'ES Mostaganem, ont échoué à se relancer dans la course au maintien.
Si l'USB a été tenue en échec à la maison face au MC El-Bayadh (0-0), l'Espérance s'est inclinée en déplacement dans le derby face au MC Oran (1-0). De son côté, l'USM Khenchela continue de manger son pain noir, en essuyant une sévère, et inattendue défaite, à domicile face la JS Saoura (1-3). Une quatrième défaite de suite, toutes compétitions confondues, non sans conséquences, puisque l'entraîneur khencheli, Chérif Hadjar, a annoncé sa démission à l'issue de la partie.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

Abdellaoui (MCA) et Saad Abdeldjalil (USB) suspendus six matchs fermes

Le défenseur du MC Alger Abdellaoui Ayoub a écopé de six (6) matchs de suspension fermes plus 50.000 DA d'amende pour "propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel de match", lors du seizième de finale de la Coupe d'Algérie perdu face au CR Belouizdad (0-1), disputé le 16 février au stade 5 juillet (Alger), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) vendredi.
"Après avoir auditionné le joueur Abdellaoui Ayoub devant la commission de discipline, ce dernier reconnu avoir tenu des propos injurieux, précise l'instance chargée de la compétition qui a utilisé à l'occasion, "les moyens audiovisuels conformément à l'article 5 du code disciplinaire de la FAF".
La commission de discipline a constaté que le joueur concerné a tenu des propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel de match, souligne la même source. Pour rappel, le capitaine du MC Alger Abdellaoui s'en est pris verbalement à l'arbitre assistant de manière véhémente alors que son équipe perdait (1-0) à la 90 e minute du match face au CRB.
La même sanction a été infligée au joueur de l'US Biskra Saad Abdeldjalil Taki Eddine pour "propos injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel de match", lors de la rencontre face à l'USM Alger (0-0), disputée le 14 février à Biskra pour le compte de la 16e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.
Ces sanctions ont été prises par la commission de discipline de la LFP, qui s'est réunie jeudi 20 février pour traiter les affaires de la 16e journée (suite), de la 17e journée de Ligue 1 et du 1/16ème de finale Coupe d'Algérie (suite).
Par ailleurs, l'USM Alger a reçu une mise en garde et une amende de 200.000 DA pour "Utilisation de fumigènes et jet de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (2ème infraction), lors de la victoire contre le NC Magra (2-0) pour le compte de la 17e journée de Ligue 1.

R.S

FEDERATION ALGERIENNE DE GYMNASTIQUE

Plusieurs points abordés lors du 1er Collège technique national

Le 1er Collège technique national de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG), réuni ce samedi à Alger, a traité plusieurs thématiques essentielles pour le développement et la structuration de la discipline, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Il s'agit du 1er Collège technique national, tenu sous l'ère du nouveau mandat de la FAG, présidée par Dahbia Ayad, élue le 29 décembre dernier.
"Cette rencontre stratégique a permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles pour le développement et la structuration de notre discipline : le système de compétition, les catégories d'âge, les progressions pédagogiques, le système de notation, la formation des entraîneurs, la formation des juges, ainsi que la relance de la gymnastique en milieu scolaire", précise la FAG. "
L'objectif principal de cette réunion était de poser les bases d'une vision moderne et performante pour l'avenir de la gymnastique en Algérie.
La FAG réaffirme ainsi son engagement à structurer et à dynamiser l'ensemble des secteurs de la discipline, du haut niveau à la formation des jeunes talents", souligne le communiqué. Dahbia Ayad a été élue à la tête de la FAG pour le mandat olympique 2025-2028, lors de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue le 29 décembre dernier. Elle avait obtenu 20 voix, contre 16 pour son unique concurrent, Rabah Mikichi, rappelle-t-on. " Nous remercions tous les participants pour leur implication et leurs contributions constructives. Ensemble, bâtissons un futur prometteur pour la gymnastique algérienne", conclut la FAG.

R.S

ATHLÉTISME / CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL 2025

Nouveau record national du 300 mètres pour Bendjemaâ (MCA)

Le coureur algérien Abdenour Bendjemaâ a établi un nouveau record national du 300 mètres, en 33 secondes et 23 centièmes, réalisé lors de la première journée du Championnat national hivernal d'athlétisme, disputée vendredi matin, au SATO du stade 5-Juillet (Alger).
Agé de 27 ans et sociétaire du MC Alger, Bendjemaâ améliore par la même occasion son propre meilleur chrono sur la distance, et qui était de 33 secondes et 41 centièmes. La compétition, qui s'est poursuivie hier, a drainé la participation de plusieurs champions, particulièrement dans le demi-fond, avec notamment Slimane Moula, Mohamed Ali Gouaned et le jeune Haïthem Chenitef.
Suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs, le champion d'Afrique et méditerranéen Slimane Moula sera engagé sur le 600 mètres et le 1000 mètres, tout comme l'ex-vice champion du monde "junior" Mohamed Ali Gouaned, et le vice-champion du monde universitaire, Zine El Abidine Lagoune.
Pour sa part, le jeune Haïthem Chenitef, également vice-champion du monde "juniors" sur 800 mètres, sera engagé uniquement sur 1000 mètres. La compétition verra également la participation de plusieurs autres champions nationaux, dans différentes épreuves de course, de lancer et de saut.
A leur tête, le double médaillés d'or paralympique 2024, le sprinter Skander Djamil Athmani, qui sera engagé sur le 60 mètres, sous les couleurs de son club employeur, l'ES Ben Aknoun. La compétition est ouverte essentiellement aux catégories seniors et U20 (messieurs et dames), mais les athlètes de moins de 18 ans sont autorisés à y participer, dans la limite de deux épreuves individuelles. "Si les deux épreuves choisies par les athlètes de moins de 18 ans sont des courses, une seule d'entre elles pourra dépasser les 200 mètres" a-t-on détaillé de même source.

R.S

COURSE RÉGIONALE DES JEUNES CATÉGORIES À SIDI BEL ABBES

Illustration des coureurs de Saïda

Les jeunes coureurs de Saïda se sont distingués, lors de la course cycliste régionale des jeunes catégories, disputée samedi sur un circuit fermé dans la commune Sidi Yacoub long de 19,8 kilomètres à Sidi Bel Abbes.
Chez les cadets, qui ont concouru sur une distance de 38,6 km, la victoire est revenue au coureur Fertous Mohamed de l'école de cyclisme de Sidi Bel Abbes, qui a dominé l'épreuve devant Bouchâala Zineddine du Afak Hammam Bouhadjar et Tedj-Eddine Mounir du Amel El-Malah. Chez les minimes, qui ont couru la distance 19,8 km, la première place est revenue à Amrane Youcef de l'école de cyclisme de Saïda, suivi de son coéquipier Zahaf Mouhsin et par Kahel Imad-Eddine du Afak Hammam Bouhadjar.
La course les Benjamins, courue sur une distance de 9 km, la rivalité entre les coureurs des différents clubs s'est terminée au sprint remporté par Benayad Seif-Eddine de l'école de cyclisme de Saïda, devant Bakhti Abderrahmane du Afak Hammam Bouhadjar et Younes Belounes de l'école cyclisme de Saïda. Chez les écoles, qui ont effectué 3 km, c'est le jeune Sari Adnane du club Kounouz El-Bahia d'Oran qui s'est illustré pour s'adjuger le première marche de podium devant Younes Habchi du même club et Yacoub Chlef de la protection civile de Saïda.
Cette compétition, organisée par la ligue de cyclisme de Sidi Bel Abbes, dans le cadre de la célébration de la journée nationale du Chahid, a enregistré la participation de 70 jeunes coureurs issus de 15 clubs des différentes catégories, représentant cinq wilayas de l'Ouest de pays, a été qualifiée d'un bon niveau technique par les organisateurs.
Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence des représentants de la direction de la jeunesse et les sports de Sidi Bel Abbes.

R.S

ZAMBIE

Le président limoge sept hauts fonctionnaires

Le président zambien, Hakainde Hichilema, a limogé vendredi un ministre provincial et six secrétaires permanents dans un remaniement ministériel à grande échelle, selon un communiqué de ses services. Il les a remerciés pour leur service, sans entrer dans le détail de ce remaniement. M. Hichilema a remplacé Henry Sikazwe, ministre de la province de Muchinga (nord-est), par Njavwa Simutowe. Il a également mis fin aux nominations des secrétaires permanents des provinces de Muchinga, de Lusaka (sud), du Copperbelt (centre) et de Luapula (nord), ainsi que du secrétaire permanent du gouvernement pour les missions spéciales et de celui du ministère des Affaires intérieures.

ETATS-UNIS

Donald Trump annonce remplacer le chef d'état-major de l'armée

Donald Trump a annoncé vendredi remplacer le chef d'état-major américain, mettant fin après moins de deux ans au mandat du militaire le plus haut gradé des forces armées. « J'aimerais remercier le général Charles Brown pour ses plus de 40 ans de service », a écrit le président américain sur son réseau Truth Social, saluant un « leader hors-pair ». Le général Brown avait été nommé chef d'état-major de l'armée par Joe Biden en 2023.
Donald Trump l'avait nommé à la tête de l'armée de l'air à la fin de son premier mandat, devenant ainsi le premier Afro-Américain à ce poste. Mais le républicain s'est promis, pour son retour à la Maison-Blanche, de faire le grand ménage autour de lui, écartant nombre de hauts responsables, y compris certains à des postes traditionnellement stables, même en cas d'alternance politique. Le secrétaire à la Défense de Donald Trump, Pete Hegseth, avait déjà suggéré, dans un balado précédent son entrée en fonction, de limoger le général Charles Brown, et n'importe quel autre responsable militaire « impliqué dans ces politiques wokes de merde ». Le général Brown sera remplacé par Dan Caine, un militaire issu de l'armée de l'air. Il s'agit d'un « pilote qualifié, expert en sécurité nationale, entrepreneur à succès, un "guerrier" avec une grande expérience en matière d'opérations spéciales », a écrit le président américain.
Avec son chef civil, le ministre Pete Hegseth, Dan Caine devra « restaurer la paix par la force, placer l'Amérique en premier et reconstruire notre armée, » a écrit vendredi Donald Trump.

CONFLIT EN RDCONGO

Le HCR demande 40 millions de dollars pour aider les déplacés

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a lancé vendredi un appel de fonds de plus de 40 millions de dollars pour aider les personnes déplacés dans ces deux provinces de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et dans les pays voisins, alors que les rebelles du M23 poursuivaient leur progression au Nord et Sud-Kivu. L'appel de 40 millions de dollars permettra de venir en aide à 275.000 personnes déplacées dans les provinces congolaises du Sud-Kivu, du Nord-Kivu, du Maniema et du Tanganyika. Les fonds visent aussi à soutenir un afflux potentiel de 258.000 réfugiés, demandeurs d'asile et rapatriés dans les pays voisins, y compris au Burundi, au Rwanda, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie. Ces derniers jours, la poursuite des combats dans l'est de la RDC s'est traduite par une détérioration rapide de la situation humanitaire au Burundi voisin, où les équipes du HCR rapportent des arrivées quotidiennes de plus en plus nombreuses à la frontière nord-ouest avec le RDC, que les nouveaux arrivés franchissent souvent au péril de leur vie, en utilisant des embarcations de fortune pour traverser la rivière Rusizi. Selon l'agence, rien que la journée de mercredi, plus de 9.000 personnes sont arrivées, fuyant ce qu'elles décrivaient comme "une situation de plus en plus désastreuse de l'autre côté de la frontière". Depuis le début du mois, plus de 40.000 ressortissants congolais, en majorité des femmes et des enfants, sont arrivés au Burundi. "Ce nombre est susceptible d'augmenter à mesure que les hostilités en RDC progressent vers la ville d'Uvira, près du principal point de passage officiel de la frontière avec le Burundi", s'est inquiété vendredi la représentante du HCR au Burundi, Brigitte Mukanga-Eno, lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève.

RDC

Le Conseil de sécurité de l'ONU demande le retrait des troupes rwandaises

Le Conseil de sécurité de l'ONU a, pour la première fois vendredi, condamné directement le Rwanda pour son soutien à l'offensive du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), réclamant le retrait "immédiat" de ses troupes. La résolution qui "condamne fermement l'offensive et l'avancée en cours du M23 au Nord-Kivu et au Sud-Kivu avec le soutien des forces de défense rwandaises", a été adoptée à l'unanimité.

LÉGISLATIVES EN ALLEMAGNE

Merz prêt pour la chancellerie, Scholz veut encore y croire

À deux jours des élections législatives, les candidats à la chancellerie tenaient meeting ce vendredi 21 février. Olaf Scholz, le chancelier social-démocrate sortant, qui plafonne à la troisième place des sondages derrière les chrétiens-démocrates et l'extrême droite, était avec ses partisans à Dortmund. Friedrich Merz, le favori, était dans la région de la Ruhr.
Sans cravate, micro à la main, Olaf Scholz a arpenté la scène, à Dortmund devant ses partisans, avec un message : pas question de baisser les bras. Certes, les sondages annoncent une victoire de l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU) lors de ces législatives anticipées, et le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) en seconde position. Mais le chancelier, membre du Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD), y croit toujours.
« Le SPD est bien plus fort que ce que disent les sondages. Les gens qui hésitent encore doivent décider maintenant », a confié un supporter présent à Dortmund à notre envoyé spécial, Julien Chavanne. Olaf Scholz promet une remontée, mais dans la salle, Noura Schmidt, 19 ans, a fait part de son inquiétude : « J'ai peur parce que je ne sais pas comment tout ça va finir. Mon père vient du Maroc. Je ne sais donc pas si sa vie sera la même si l'AfD a autant de voix. »
La campagne du SPD n'a jamais décollé, plombée par la crise économique et par la série d'attaques meurtrières en Allemagne. Olaf Scholz n'a rien pu faire, a regretté Mikael : « Il y avait beaucoup trop d'attentes. Et peut-être que le chancelier n'est pas le meilleur communicant... » Si le chef du gouvernement répète qu'il peut toujours convaincre les indécis, un tiers des électeurs hésitent encore.
L'espoir n'a pas abandonné Sven, écharpe rouge du SPD autour du cou : « Je pense que nous pouvons convaincre beaucoup de gens aujourd'hui et dans les jours à venir, et je suis très optimiste : nous aurons un meilleur résultat que ce que prédisent les sondages. » Mais Mikael, lui, est résigné : « Il n'y a aucune chance. Franchement… C'est fini ! La partie est terminée. (rires) »

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Hamas se dit prêt pour la deuxième phase de l'accord

Les brigades "Izz al-Din al-Qassam", le bras armé du mouvement de résistance palestinien "Hamas", ont remis hier des prisonniers israéliens à la Croix-Rouge internationale dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, ainsi qu'au camp de réfugiés de Nusseirat, dans le gouvernorat central, et dans la ville de Gaza.

Cela fait partie de la septième phase de l'échange de prisonniers, qui inclut la remise de 6 prisonniers israéliens vivants, dont deux ont été capturés en 2014, dans le cadre de la première phase de l'accord de cessez-le-feu qui est entré en vigueur le 19 janvier dernier.
Des médias israéliens ont rapporté que le mouvement de résistance islamique palestinien (Hamas) a remis Hicham Al-Sayed à la Croix-Rouge, devenant ainsi le sixième détenu libéré par le mouvement samedi.
Un communiqué conjoint de l'armée israélienne et du Shin Bet (service de sécurité intérieure) a précisé que "selon les informations fournies par la Croix-Rouge, un autre otage a été transféré vers eux et est en route" pour être remis aux autorités israéliennes dans la bande de Gaza. Plus tard, l'armée israélienne a confirmé avoir reçu Hicham Al-Sayed, un Bédouin qui était détenu à Gaza depuis près de dix ans.
Au camp de Nusseirat, les brigades "Al-Qassam" ont remis trois prisonniers israéliens à la Croix-Rouge après la signature du procès-verbal de remise préparé par "Al-Qassam".
Lors de la cérémonie de remise, un prisonnier israélien a embrassé la tête de deux membres des brigades "Al-Qassam" en se tenant sur la plateforme au camp de Nusseirat.
Le "Croissant-Rouge" a quitté le site de la remise à Nusseirat après avoir reçu les trois prisonniers israéliens.
De son côté, l'armée d'occupation israélienne a confirmé avoir reçu trois autres prisonniers libérés par Hamas au camp de Nusseirat, au centre de Gaza. Un communiqué militaire a précisé qu'une unité de l'armée et du Shin Bet accompagnait "les trois prisonniers libérés qui revenaient de Gaza vers Israël" : Eliya Cohen, Omer Shim Tov et Omer Wenkert.
Plus tôt hier samedi, les prisonniers Tal Shoham, un membre des services de renseignement israéliens (Mossad), et Avira Mengistu, détenu depuis 2014 dans des circonstances mystérieuses, ont été remis à la Croix-Rouge.
Avant cette remise, l'équipe de la Croix-Rouge internationale avait signé le procès-verbal de remise des deux prisonniers, préparé par les brigades "Al-Qassam".
Auparavant, des sources palestiniennes avaient indiqué que "Al-Qassam" ne procéderait pas à la cérémonie habituelle pour Hicham Al-Sayed, étant donné qu'il est Palestinien des territoires occupés en 1948.
Cette remise constitue la dernière phase des prisonniers vivants dans la première étape de l'échange de prisonniers, et il ne reste plus que la remise des corps de 4 prisonniers israéliens dans cette phase.
Vendredi, les brigades "Al-Qassam" ont annoncé les noms des six prisonniers israéliens de cette septième remise : Eliya Cohen, Omer Shim Tov, Omer Wenkert, Tal Shoham, Avira Mengistu et Hicham Al-Sayed.
En retour, Israël doit libérer 596 Palestiniens, dont 50 condamnés à perpétuité, 60 avec des peines sévères, 41 prisonniers de l'accord de "Wafa al-Ahrar" (Gilad Shalit) de 2011, réarrêtés, et 445 prisonniers de Gaza détenus après le 7 octobre 2023.
Le mouvement de résistance islamique (Hamas) a déclaré samedi qu'il était prêt à passer à la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu à Gaza et à réaliser un échange global de prisonniers, dans le but de parvenir à un cessez-le-feu permanent et à un retrait complet des troupes israéliennes.
Dans un communiqué, Hamas a affirmé : "Nous confirmons notre préparation à passer à la deuxième phase de l'accord et à achever un échange global de prisonniers, dans le but d'obtenir un cessez-le-feu permanent et un retrait complet de l'occupation."
Il a ajouté : "Nous avertissons de toute tentative de l'occupation de se dérober à l'accord et nous confirmons que la seule voie pour que les prisonniers retrouvent leurs familles est le dialogue et le respect sincère des termes de l'accord."
Le communiqué de Hamas a souligné que "la réalisation de l'échange de six prisonniers aujourd'hui montre à nouveau notre engagement envers l'accord".
Il a précisé : "Il est désormais clair pour le public israélien qu'ils devront soit accueillir leurs prisonniers dans des cercueils, comme cela a été le cas jeudi à cause de l'arrogance de Netanyahu, soit accueillir leurs prisonniers vivants conformément aux conditions de la résistance."
Hamas a averti Tel Aviv de "toute tentative de se dérober à l'accord" et a réaffirmé que "le seul moyen pour que les prisonniers retrouvent leurs familles est le dialogue et le respect sincère des termes de l'accord."
Il a ajouté que "l'empêchement par l'occupation israélienne des familles des prisonniers expulsés de voyager montre la brutalité de l'ennemi et sa violation de toutes les conventions humanitaires, et prouve sa défaite face à la volonté de notre peuple et de sa résistance."
Le 19 janvier, l'accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers est entré en vigueur, avec trois phases d'une durée de 42 jours chacune. Des négociations doivent avoir lieu entre la première et la deuxième phase.
La première phase de l'accord stipule la libération progressive de 33 Israéliens détenus à Gaza, vivants ou morts, en échange de la libération de nombreux prisonniers palestiniens et arabes, estimés entre 1700 et 2000.
Hamas a qualifié la scène de remise des prisonniers israéliens aujourd'hui de "majesteuse et nationale", soulignant qu'elle reflétait l'unité de son peuple et de ses factions, tandis que l'occupation israélienne traversait une période de division et d'échanges d'accusations. Cette remarque faisait référence à la colère interne israélienne après la réception par Tel Aviv des corps de 4 de ses prisonniers, tués lors des bombardements israéliens incessants sur Gaza.
Hamas a également insisté sur le fait que les tentatives de Netanyahu d'échapper à la défaite de son armée à Gaza en commettant des massacres en Cisjordanie occupée "ne briseront pas la volonté de notre peuple et de sa résistance".
Il a ajouté : "Notre peuple palestinien et notre résistance héroïque, dirigée par les brigades Al-Qassam, continueront leur chemin de lutte et de résistance, défendant la terre et les lieux saints, jusqu'à la libération, le retour, et l'établissement de l'État palestinien indépendant avec Jérusalem pour capitale."

R.I

365 enfants palestiniens en détention dans les prisons sionistes

Plus de 365 enfants palestiniens croupissent dans les prisons de l'occupation sioniste, dont certains sont des enfants de la bande de Ghaza, qui ont été arrêtés pendant la guerre de génocide de 15 mois, selon un responsable du Bureau des médias de Ghaza. Le directeur du bureau, Ismail Al-Thawabta a déclaré que "365 enfants souffrent toujours et croupissent dans les prisons de l'occupation sioniste, où ils sont soumis à diverses formes de torture les plus odieuses". Il a souligné que "les enfants palestiniens, les seuls de tous les enfants au monde, sont jugés devant des tribunaux militaires, en violation flagrante de toutes les lois et normes internationales".

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'agression sioniste contre la ville de Jénine se poursuit

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient hier leur agression contre la ville de Jénine et son camp, en Cisjordanie occupée, pour le 33e jour consécutif, faisant 27 martyrs et des dizaines de blessés et d'arrestations, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. L'armée sioniste a envoyé des renforts militaires accompagnés de bulldozers dans la ville de Jénine et aux entrées de son camp, installant des chambres militaires fortifiées utilisées pour les communications militaires internes, selon Wafa.
Les bulldozers des forces d'occupation ont laissé derrière eux d'importantes destructions dans les quartiers, les maisons et les propriétés des Palestiniens du camp de Jénine où des soldats sionistes ont été déployés dans plusieurs zones, ajoute la même source. L'occupation sioniste a également provoqué dans le camp de Jénine le déplacement d'environ 3.000 familles et la destruction de leurs maisons et de leurs propriétés.
Depuis le début de l'agression sioniste contre Jénine, les forces d'occupation continuent de saisir plusieurs maisons pour les transformer en casernes militaires, en particulier dans les bâtiments proches et surplombant le camp de la ville où les Palestiniens sont confrontés à des difficultés pour entrer, sortir et se déplacer en raison de la présence constante de snipers qui mettent leurs vies en danger.
Vendredi, l'armée sioniste a arrêté un Palestinien alors qu'il se trouvait dans son véhicule à l'est de la ville de Jénine, et ont pris d'assaut les villages de Ya'bad, Araba et Bir al-Basha dans le Sud. L'agression en cours contre la ville de Jénine et son camp a fait 27 martyrs, dont le dernier en date est une petite fille de 13 ans.
Rimas Al-Amouri est tombée en martyre sous les balles des soldats sionistes alors qu'elle se trouvait devant sa maison dans le quartier d'Al-Jabariyat, près du camp de Jénine. Elle a été touchée dans le dos par une balle qui est ressortie par l'abdomen et a été transférée à l'hôpital où les médecins ont annoncé son décès.

R.I

LE TCHAD ET SOULEYMANE CISSÉ À L'HONNEUR DU FESPACO 2025

Six films algériens en compétition

"Cinéma d'Afrique et identités culturelles", c'est le thème de la 29e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), qui a débuté, samedi, dans la capitale burkinabè.

Six films représenteront l'Algérie à la 29e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco 2025).
Le film de Karim Moussaoui "L'EFFACEMENT" participe à ce rendez-vous panafricain dans la compétition fictions long métrage. Le synopsis parle du Réda, qui vit chez ses parents dans un quartier bourgeois d'Alger. Il occupe un poste dans la plus grande entreprise d'hydrocarbures du pays dirigée par son père, un homme froid et autoritaire. Sous tous ces vernis apparents, Réda dissimule un mal-être profond. Un jour, le père meurt et un événement inattendu se produit : le reflet de Réda disparaît du miroir… Dans la compétition documentaires long métrage, l'Algérienne Celia BOUSSEBAA est présente avec son film "AMAKKI". Elle concourt aux côtés de 15 films dont le Mozambique, Madagascar, Libye, Mali, Côte d'Ivoire, Cameroun, Afrique du Sud et d'autres.
Dans la compétition court métrage, l'Algérie est représentée par deux films, "BOUSSA" (LE BISOU) de Azedine KASRI et "KHAMSINETTE" de Assia KHEMICI.
Dans la compétition semaine de la Critique, le film "CHRONIQUES FIDÈLES SURVENUES AU SIÈCLE DERNIER À L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE BLIDA-JOINVILLE AU TEMPS OÙ FRANTZ FANON ÉTAIT CHEF DE LA CINQUIÈME DIVISION ENTRE 1953 ET 1956" de Abdenour ZAHZAH et "ZINET, ALGER, LE BONHEUR" de Mohamed LATRÈCHE sont en lice avec huit autres films.
Pour cette année, le Tchad est le pays invité d'honneur.
Le comité d'organisation de ce festival a sélectionné 235 films qui seront projetés sur 9 sites ; en 2023, 130 films étaient retenus pour figurer dans la sélection officielle. 48 pays prennent part au FESPACO cette année contre 35 en 2023.
Le FESPACO c'est aussi une cérémonie de libation à la place des cinéastes en hommage aux défunts professionnels du 7e art ; des rencontres professionnelles, des masters class, le Marché international du cinéma et de l'audiovisuel (MICA).
Le 1 mars prochain, on connaîtra le successeur du Tunisien Youssef Chebi, détenteur de l'Etalon d'Or de Yennenga de la 28e édition du FESPACO, avec son film "Ashkal".

N.H

Oran: Les étudiants de l'Ecole des Beaux-arts exposent des portraits de martyrs au Musée Ahmed Zabana

Les étudiants de l'Ecole des Beaux-arts d'Oran exposent actuellement au Musée public national "Ahmed Zabana" des portraits de martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale.
L'exposition, qui pour slogan : "Nos martyrs, notre gloire", rassemble les portraits d'une quinzaine d'étudiants de différents niveaux d'enseignement de l'Ecole régionale des Beaux-arts.
Prévue durant une semaine, elle comprend une série de portraits réalisés par les étudiants, qui ont utilisé diverses techniques et couleurs, pour mettre en valeur leurs compétences artistiques et exprimer leur attachement à l'histoire de la Révolution et leur amour de la patrie.
Cette manifestation artistique, organisée par l'Ecole des Beaux-arts en coordination avec le Musée national "Ahmed Zabana", a été marquée par un atelier destiné à l'élaboration de brochures contenant des informations sur la vie et le parcours militant des martyrs, ainsi qu'une présentation de certaines œuvres des étudiants à la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim Belkacem", qui a accueilli une conférence à l'occasion de la Journée nationale du Chahid (18 février).
L'exposition s'inscrit dans le cadre d'un concours organisé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid par l'Ecole des Beaux-arts, où les participants ont axé leur travail sur les portraits de martyrs et de moudjahidine.
Ce concours a été sanctionné par la remise de "prix importants" afin d'encourager les étudiants à poursuivre leur parcours artistique et académique.
Ainsi, pour les étudiants de la première année, le premier prix a été décerné à Habib Benarmas, le deuxième à l'étudiante Sabrina Oulhabib, et le troisième à l'étudiante Dellel Felahi.
Pour les étudiants de deuxième année, la première place a été remportée par Meriem Ounes, la deuxième par Mustapha Refida, et la troisième par Hanane Mesli. Enfin, pour la quatrième année, la première place a été attribuée à Rachid Rebouh.
R.C

Alger: Des activités artistiques et expositions au Journée nationale de la Casbah

Des établissements culturels ont programmé des activités artistiques et des expositions du 22 au 25 février, à l'occasion de la Journée nationale de la Casbah d'Alger célébrée le 23 février de chaque année.
A l'occasion de cette journée, placée sous le thème "La Casbah, berceau des civilisations et carrefour des arts", l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (MNEMC), le Musée national des Arts et traditions populaires (MNATP), ainsi que l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS) organiseront des journées d'étude, des expositions, des spectacles artistiques, ainsi que des ateliers pédagogiques avec la participation d'associations activant dans le patrimoine, les métiers et les traditions populaires. L'OGEBC prévoit, du 22 au 25 février, des expositions mettant en avant les tenues et bijoux traditionnels algérois, l'artisanat du cuivre ainsi que la peinture sur bois, outre une exposition de photographies à Dar Essouf intitulée "La Casbah, quartier et récit".
De son côté, le MNEMC présentera une série d'expositions dédiées à la sculpture sur bois et sur cuivre ainsi qu'aux costumes traditionnels, outre une exposition de photographies retraçant l'histoire de la cité antique classée patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992.
Il prévoit, entre autres, une journée d'étude sous le thème "Histoire et réalité de la Casbah : la pérennisation du patrimoine à l'ère du changement" qui verra la participation d'universitaires et de spécialistes du patrimoine et de l'histoire.
L'ANSS organisera, quant à elle, une conférence sur "l'échange d'expertises professionnelles en matière de réhabilitation des anciennes bâtisses avec des matériaux innovants", ainsi que des portes ouvertes sur le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.
L'OGEBC proposera également des ateliers pédagogiques et ludiques destinés aux enfants.
Dans le cadre de cette célébration, Dar Essoltane et le Palais Mustapha Pacha abriteront des présentations théâtrales, des chants pour enfants ainsi qu'un concert de musique andalouse.

R.C

7ème Salon national de la photographie à Tébessa : Amir Behnas remporte le 1er prix

Le photographe Amir Behnas, de Constantine, a remporté le premier prix du concours organisé dans le cadre du 7ème Salon national de la photographie, acuielli à la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa.
Le 2ème prix a été décerné à la photographe Selma Delloul, de Tébessa, tandis que Noureddine Belfethi de Mila s'est vu attribuer le 3ème prix, après délibération du jury composé des photographes professionnels Abdeslam Ikhlef, Sofiane Mostefaoui et Khaled Zerraï.
Les photographes Mouaâd Assal et Salaheddine Demene, de Tebessa ont remporté les prix du jury et du "travail le plus prometteur".
Le public tébessi féru de photographie a pu admirer, durant trois jours à la maison de la culture Mohamed-Chebouki, le travail de 47 photographes représentant 20 wilayas du pays qui ont exposé plus de 70 clichés mettant en valeur la beauté des villes algériennes de nuit.

R.C

Batna : appel à la création d'un Centre national de numérisation du patrimoine culturel

Les participants au 2ème séminaire international sur "la numérisation du patrimoine culturel et naturel, et la reconstitution de l'environnement ancien", clôturé jeudi à l'université de Batna-1 après deux jours de travaux, ont appelé à la "création d'un Centre national de numérisation du patrimoine culturel en Algérie".
Le Pr Hamza Zeghlache, expert en numérisation et chercheur à l'université Ferhat-Abbas de Sétif, a indiqué que la mission de ce centre consisterait à gérer et à documenter numériquement le patrimoine bâti et les biens culturels, d'une manière normalisée, en utilisant les technologies modernes.
Le centre serait également chargé de promouvoir, d'échanger et de coordonner les recherches dans le domaine de la numérisation, s'agissant de la préservation du patrimoine, ainsi que d'explorer les techniques et les méthodes innovantes de modélisation et de documentation numérique basées sur la géoinformatique, a-t-il souligné.
L'objectif consiste également à assurer la préservation des prototypes numériques des sites archéologiques et naturels, notamment ceux menacés de disparition, à reconstituer l'environnement ancien, et à créer une banque de données numériques facilitant la gestion et l'administration de ce patrimoine, selon le même spécialiste.
Les recommandations du séminaire ont également porté sur "l'encouragement de la création de start-ups spécialisées dans le domaine" et "la stimulation de l'innovation dans les nouvelles technologies et les outils numériques permettant la préservation et la valorisation de ce patrimoine en compilant les processus de numérisation et de modélisation des bâtiments et des sites archéologiques et en les mettant à la disposition du public sous forme de visites virtuelles". Au cours de cette rencontre qui a donné lieu à des interventions par visioconférence de spécialistes d'Italie, de Tunisie et d'Arabie Saoudite, le système national des systèmes d'information géographique par le secteur de la culture et des arts, dans le cadre de la politique nationale de numérisation, a été débattu, permettant de mettre en exergue ses utilisations à travers de multiples applications, notamment son importance dans la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine culturel. Des représentants de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels, du Laboratoire du dialogue des civilisations et de la mondialisation, de la pépinière d'entreprises de l'université de Batna 1, du Laboratoire d'architecture méditerranéenne de l'université de Sétif, du musée public national de Sétif, plusieurs spécialistes en archéologie et des professeurs d'université de différentes régions du pays ont participé à cette rencontre.

R.C

TÉLÉ VISION

france•2 Les vétos

21h10

Au coeur du Morvan, Nico, dernier véto du coin, se démène pour sauver ses patients, sa clinique, et sa famille. Quand Michel lui annonce son départ à la retraite, Nico sait que le plus dur est à venir.

france•3 Meurtres en eaux troubles

21h05

Une tragédie secoue les rives du lac de Constance : le corps inanimé de l'épouse de Victor Ballhoffer dérive dans les eaux glaciales.

TFX Matrix Resurrections

21h10

Pour savoir si sa réalité est une construction physique ou mentale, M. Anderson, alias Neo, devra choisir de suivre une fois de plus le lapin blanc.

6ter Prédictions

21h10

John Koestler, qui élève seul son fils Caleb, a du mal à se remettre du décès de sa femme....

TMC New York Unité Spéciale

21h15

Donald Cragen appelle Olivia à l'aide après s'être réveillé les mains en sang, aux côtés de Carissa. Arrêté, il devient le suspect principal de cette affaire.

TF1 SÉRIES FILMS Limitless

21h05

Écrivain raté, Eddie Mora vient d'apprendre il y a peu que sa petite amie a décidé de le quitter. Elle ne supporte plus de le voir se laisser aller.

Chérie 25 Candice Renoir

21h05

Candice découvre qu'Antoine enquête en solo sur la disparition d'un ami d'enfance. Ce dernier n'a plus donné signe de vie depuis trois jours, date à laquelle il serait soi-disant parti pour le travail.

Taylor Swift pulvérise un nouveau record dans la vente de disques

Selon la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), Taylor Swift décroche le titre de plus grande vendeuse de disques au monde sur l'année 2024. Une annonce qui inscrit un peu plus la pop star américaine de 35 ans dans la dynamique du succès.

Taylor Swift, qui a mis fin, en décembre dernier, à son Eras Tour, la tournée la plus lucrative de l'histoire, ne cède pas sa place de leader du très sérieux classement de l'IFPI. Depuis 2013, cette fédération remet son prix de "Global recording artist of the year" qui récompense l'artiste qui a le plus vendu de disques (albums, vinyles, streaming et achats dématérialisés compris).

Ainsi, c'est la cinquième fois que "Tay-Tay" squatte la tête des ventes mondiales sur une année écoulée, soit plus que n'importe quel autre artiste. L'interprète de Shake it Off et Blank Space a ainsi été la plus grande vendeuse de disque en 2014, 2019, 2022, 2023 et 2024. Un succès rendu possible par sa tournée XXL, mais aussi par la sortie en avril 2024, de The Tortured Poets Department. Son onzième album studio s'est vendu à 3,5 millions d'exemplaires rien qu'aux Etats-Unis, selon les chiffres de Luminate Data.

En 2024, Taylor Swift a devancé, dans l'ordre du classement de l'IFPI, Drake, Seventeen, Billie Eilish, Stray Kids, Zach Bryan, The Weeknd, Eminem, Kendrick Lamar et Sabrina Carpenter.

A noter dans la colonne des records toujours que cinq des albums de Taylor Swift (1989 (Taylor's Version), Midnights, Evermore, Folklore et Lover) figurent dans le top 20 des meilleures ventes de vinyles à travers le monde, toujours en 2024.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

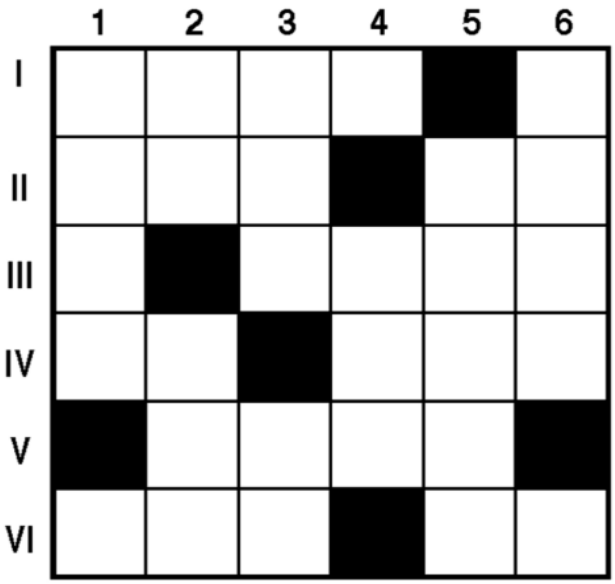

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. **II.** Puisssance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. **III.** Longueur en km du fleuve Nil. **IV.** Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. **V.** Altitude estimée de l'Everest. **VI.** Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. **2.** Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. **3.** Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. **4.** Puissance de 5. **5.** Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. **6.** Marignan !

Grille muette N° 1111

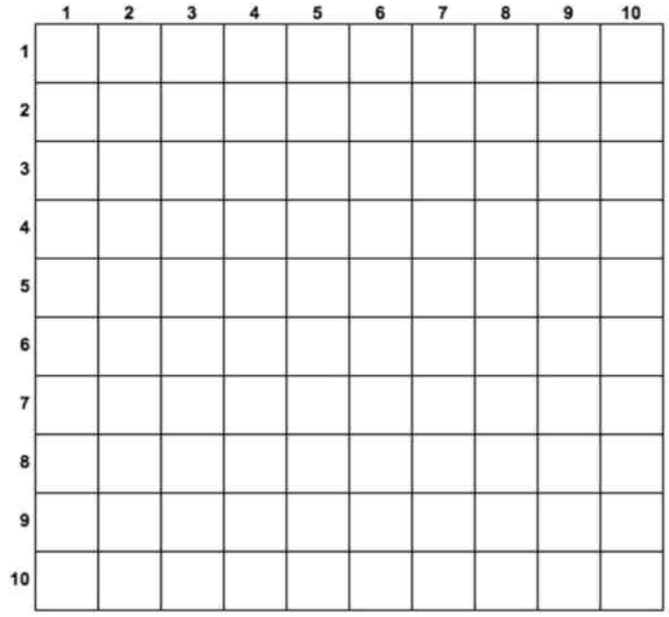

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1111

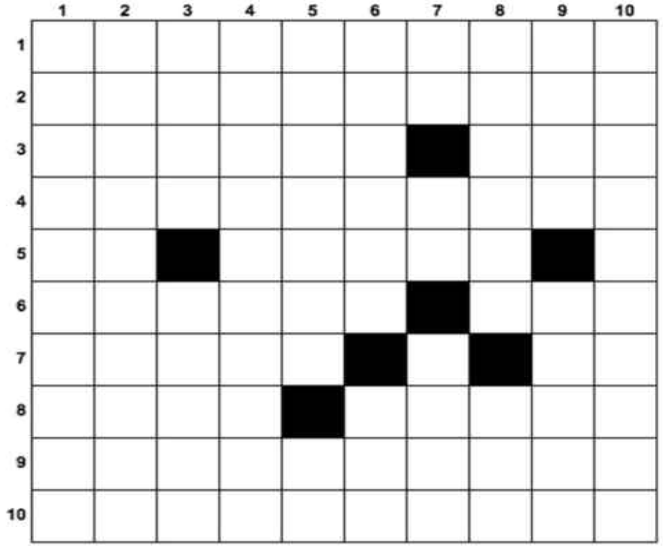

Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

LA NATION

Dimanche 23 Févier 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:01	13:04	16:09	18:41	19:59

Météo

Alger	24	Tizi Ouzou	23
Tiaret	23	Béjaïa	24
Constantine	24	Oran	22

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

5 morts et 465 blessés en 48 heures

Cinq personnes sont décédées et 465 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec deux morts et seize blessées, a précisé le communiqué.

BOUMERDES

Un trafiquant de drogues arrêté en possession de près de 6 kg de cannabis

Un trafiquant de drogues a été arrêté dernièrement dans la wilaya de Boumerdes en possession de près de 6 kg de cannabis destiné à la commercialisation, a indiqué, hier, la sûreté de wilaya. L'affaire a été traitée par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Bordj Menail, à l'Est de Boumerdes, qui ont mis fin aux agissements d'un " dangereux trafiquant de drogues, récidiviste", âgé de 30 ans, avec la saisie en sa possession de près de six kg de cannabis destiné à la commercialisation, a indiqué à l'APS, le chargé de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police, Djalal Merzouki. Le suspect a été arrêté sur la base de renseignements parvenus à la sûreté de daïra de Bordj Menail concernant une personne s'adonnant au trafic de drogue sur le territoire de la commune. Outre l'arrestation du mis en cause, l'opération a aussi permis la saisie du cannabis qui était en sa possession ainsi que d'une somme d'argent provenant de la vente de cette drogue, selon la même source. L'individu interpellé a été déféré devant les autorités judiciaires compétentes sous les chefs d'accusation de " vente illicite de drogue dans le cadre d'un groupe organisé ".

OUARGLA

Saisie de plus de 44000 capsules de psychotropes

Une quantité de 44.700 capsules de psychotropes a été saisie et trois individus ont été arrêtés par la Brigade de lutte contre le commerce illicite de drogue relevant de la Police judiciaire (PJ) de la Sûreté de la wilaya d'Ouargla, a rapporté, hier, la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Des investigations ont été menées par les enquêteurs de la brigade sous la supervision du Parquet territorialement compétent, à la suite d'informations sur une transaction portant sur la commercialisation d'une quantité importante de psychotropes au niveau du quartier Sokra, dans la ville de Ouargla, selon la même source. Elles se sont soldées par l'identification de deux (2) suspects, ainsi que le lieu exact de la transaction, a fait savoir la même source, ajoutant que l'élaboration d'un plan bien ficelé a permis leur arrestation alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule. Une quantité importante de psychotropes, à savoir 44.700 capsules de type Prégabaline 300 mg, a été découverte en leur possession. L'enquête approfondie a permis également l'identification d'un troisième complice, qui a été arrêté. En coordination avec le parquet, le domicile du mis en cause a été perquisitionné, et un montant de 14 millions dinars et une machine à compter les billets saisis. Après l'achèvement des procédures légales, les trois suspects ont été déférés devant les instances judiciaires compétentes, a conclu la même source.

ENREGISTREMENT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'Algérie choisie comme point de contact en Afrique du nord

L'Algérie représentée par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a été choisie en tant que point de contact en matière d'enregistrement des produits pharmaceutiques pour la région d'Afrique du nord, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. L'annonce a été faite lors de la réunion sur l'initiative "d'Harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique du nord" (NA-MRH), tenue en Egypte du 18 au 20 février, a ajouté le communiqué. "Le choix a été porté sur l'Algérie après une sélection minutieuse fondée sur des normes scientifiques et thématiques", a précisé le document, affirmant que ce choix "conforte sa place régionale en matière d'organisation et d'enregistrement des produits pharmaceutiques". Le choix de l'ANPP parmi les autres membres de l'Agence nord-africaine témoigne de la force du système d'enregistrement des produits pharmaceutiques en Algérie, ce qui a permis d'assurer la qualité des médicaments commercialisés en Algérie", a conclu le communiqué.

CENTRE RÉGIONAL POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un algérien nommé directeur exécutif

L'algérien Zouhair Hamdi a été élu, à la majorité absolue, directeur exécutif du Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (RCREEE) qui compte parmi ses membres 17 pays arabes, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Il a été élu à la tête du RCREEE après avoir obtenu la majorité absolue des voix des membres du Conseil des secrétaires du centre, lors d'une séance de vote qui s'est déroulée au terme des travaux de la 24e réunion du Centre tenue les 18 et 19 février au Koweït, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ et de l'ambassadeur d'Algérie au Koweït, Abdelkader Kacimi el Hassani, a ajouté le communiqué.
Basée au Caire, le RECREEE est une organisation indépendante composée de 17 pays arabes, œuvrant à la coordination des efforts régionaux pour promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique, conformément à son plan stratégique approuvé par le Conseil des secrétaires.

DJEZZY

Inauguration de l' "Espace Solutions" à Dar El Beida

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a inauguré son "Espace Solutions" dans son nouveau bâtiment situé à Dar El Beida (Alger), marquant "une étape clé" dans sa stratégie d'innovation et d'accompagnement de la transformation numérique en Algérie, a indiqué, vendredi, l'entreprise dans un communiqué. La cérémonie du lancement qui a eu lieu jeudi, s'est déroulée en présence du Directeur général du Fonds National d'Investissement (FNI), Kamel Mansouri, du Directeur général de Djezzy, Mahieddine Allouche, des représentants des institutions de l'Etat et des partenaires stratégiques, a précisé la même source. Dans son allocution, M. Mansouri a mis en avant l'impact stratégique de cette initiative, soulignant que "cette inauguration illustre la dynamique positive de Djezzy en tant que moteur de l'innovation et acteur clé de la transformation digitale en Algérie". De son côté, M. Allouche a souligné que l'ouverture de cet espace technologique représente "une étape significative" pour renforcer l'expertise en matière de solutions numériques avancées. Par ailleurs, et dans sa volonté d'offrir une expérience moderne et interactive, Djezzy a également aménagé, indique le communiqué, "un espace de connectivité" qui permettra aux clients et visiteurs de bénéficier d'un accès à Internet, de recharger leurs appareils et de découvrir en avant-première ses dernières innovations.

BATAILLE DE FOUGHALA À BATNA

Le jour où les moudjahidine a brisé le siège de l'armée française

La bataille de Foughala, qui fit rage le 23 février 1958 aux confins du Djebel Ouestili, à Batna, marque la bravoure des moudjahidine qui ont brisé le siège de l'armée française, en la forçant à admettre qu'elle faisait face à des hommes courageux déterminés à vaincre coûte que coûte. Selon des témoignages documentés de moudjahidine, cette bataille, également connue sous le nom de la bataille de Djebel Ras Guedellane, n'était pas planifiée, les combattants de l'Armée de Libération Nationale (ALN) qui se trouvaient non loin de ce col ayant été surpris par l'armée française qui encerclait cette zone fortement escarpée et difficile d'accès. Pris de court, les djounoud de l'ALN ont donc été contraints de faire face à l'ennemi et de l'affronter avec un remarquable courage, selon les mêmes témoignages qui affirment que 2 jours avant l'affrontement, le 3ème bataillon de la première Région de la Wilaya I historique, commandée par le martyr Ahmed Imerzouken, avait rencontré non loin de Hidoussa une patrouille de moudjahidine dirigée par Tayeb Bertela venant de Tunisie d'où elle s'était approvisionnée en armes destinés aux maquis de la Révolution. Imerzouken avait reçu l'ordre de protéger et d'escorter la patrouille jusqu'à Djebel Ouestili où les armes devaient être confiées au commandant de la Région, le moudjahid Mohamed-Tahar Abidi, alias Hadj Lakhdar, mais la patrouille fut surprise par les forces ennemies.
La bataille, selon tous les témoignages recueillis, fut d'une férocité inouïe. La bataille de Foughala, qui dura une journée entière, donna également lieu à des combats au corps-à-corps au couteau et à la baïonnette, assure-t-on. A la tombée de la nuit, les moudjahidine finirent par briser le siège et se replièrent dans la région de Larbaâ, à la périphérie de la localité de Bouzina. Au cours de cet affrontement sanglant et sans merci, 27 martyrs, dont Imerzouken, alias Ahmed El Djadarmi, sont tombés au champ d'honneur. Tayeb Bertela, qui abattit, grâce à sa précision de tir, de nombreux soldats français, a été, quant à lui, capturé puis assassiné en septembre 1958.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA MÉDITERRANÉE

Le prix "Excellence pour la Méditerranée" décerné au PDG de Sonelgaz

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) a décerné, jeudi à Rome (Italie), le prix "PAM Sustainability Award" au PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, lors de la 19e session plénière de l'Assemblée, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Cette distinction est une reconnaissance des efforts de M. Adjal dans le renforcement de la coopération euro-méditerranéenne en matière d'énergies renouvelables, ainsi que son rôle dans l'appui de la complémentarité énergétique entre les réseaux électriques de la région. Le prix a été remis lors d'une cérémonie officielle organisée par le Parlement italien au Palais Barberini, en présence de personnalités politiques et économiques éminentes, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie ainsi que plusieurs membres des deux chambres du Parlement.